

**Huit nouvelles chaînes...** Mais le choix du CSA, qui ménage les grands groupes privés, déçoit.

## La TNT n'explose pas le PAF

Il n'y avait pas de chaînes pour les enfants sur la TNT gratuite, il y en aura désormais une (Gulliver) conçue par Francetélévisions et Lagardère. Bonne nouvelle. On peut certes regretter que le service public n'ait pas pu défendre seul un projet de chaîne

pour enfants, garantie 100 % sans pub.

Il n'y avait pas de chaînes d'information continue sur la TNT gratuite. Il y en aura finalement deux (i-Télé et BFM TV), dont la seconde à dominante économique.

Il y avait déjà deux chaînes musicales sur la TNT gra-

tuite (NRJ 12, W9), il y en aura une troisième (Europe 2 TV). Cherchez l'erreur. En attribuant les huit dernières fréquences encore disponibles (quatre gratuites, quatre payantes), on attendait que le CSA nous surprenne. Comme à son habitude, l'instance

de régulation n'a fait que répartir de façon clanique, entre les mêmes grands groupes privés (à une exception près : BFM TV), une ressource publique. Grands gagnants, les groupes Canal+ et Lagardère. Mais TF1 et M6 avaient été servies au tour

précédent. Les télévisions associatives, en revanche, sont toujours interdites d'antenne. La plus connue, Zalea TV, va déposer un recours au Conseil d'Etat. En attendant, la concentration dans l'audiovisuel continue de battre son plein...

**Olivier Milot**